

DÉTRI' ASTUCES

N° 51



SMÉDAR

Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets
de l'Arrondissement de Rouen

QUAND RECYCLAGE RIME AVEC PARTAGE

En 2022, le Smédar lance un challenge collectif pour inciter la population à trier encore plus d'emballages en verre. Plus de tonnages qu'en 2021, plus que jamais... voilà l'objectif !

Pour chaque tonne supplémentaire triée, 5 € seront reversés au profit du Secours Populaire et des Restos du Cœur.

L'année dernière, plus de 15 000 tonnes de verre ont été déposées par les habitants dans les colonnes de tri, sur l'ensemble du périmètre du Smédar. Si on estime que seulement un emballage sur deux est trié actuellement, imaginez la quantité que nous pourrions recycler si chaque bouteille, bocal ou pot était récupéré !

En dix ans, le tri du verre a progressé de 5,4 % sur le territoire du Smédar

Chaque année, on constate une légère augmentation des tonnages triés. C'est bien, mais cela pourrait être encore mieux ! En effet, le recyclage présente de nombreux avantages. En plus des économies d'énergie et de la préservation des ressources naturelles, le recyclage permet de maintenir un équilibre financier dans la gestion publique des déchets.

La collectivité perçoit en effet des recettes liées à la vente de la matière aux industriels du recyclage, auxquelles viennent s'ajouter des soutiens financiers de l'éco-organisme Citeo en fonction des tonnages valorisés. Imaginez qu'en 2022, nous arrivions à collecter 2 000 tonnes de verre supplémentaires, eh bien nous pourrions reverser 5 000 € à chacune des associations caritatives.

Enjeux économiques, environnementaux et... sociaux

Quand on parle du tri et du recyclage des déchets, on pense en premier à la protection de l'environnement. Effectivement, mais c'est aussi une activité économique de grande ampleur qui emploie en France 28 000 personnes, selon l'Agence Nationale de la Transition Écologique (ADEME).

C'est donc un argument de plus à faire valoir auprès de tous ceux qui n'ont pas encore pris l'habitude de trier leurs déchets et notamment le verre.



En 2022, relevons le défi, collectons PLUS de VERRE !

1 TONNE DE VERRE SUPPLÉMENTAIRE COLLECTÉE

= 5 €

REVERSÉS AU PROFIT DU SECOURS POPULAIRE ET DES RESTOS DU CŒUR DE LA RÉGION ROUENNAISE

SMÉDAR
Syndicat Inter-Communal de Déchets de l'Arrondissement de Rouen
www.smedar.fr

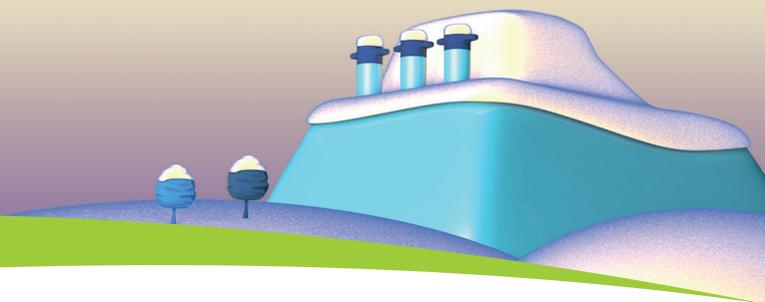
Un geste solidaire

Pour inciter les habitants à utiliser davantage les équipements de collecte sélective des emballages en verre, les élus du Smédar ont choisi de lancer une opération au profit des sections départementales de deux associations caritatives présentées dans les encadrés ci-contre.

Ainsi, si nous arrivons à recycler ne serait-ce que 1 000 tonnes de verre de plus qu'en 2021 - objectif raisonnablement atteignable - cela correspondrait à 5 000 repas servis aux plus démunis.

Alors n'attendons plus.

Parlons-en autour de nous et relevons ensemble ce défi !



Secours populaire Fédération de Seine-Maritime

Cette association, reconnue d'utilité publique, agit en France et à l'étranger pour un monde plus juste et plus solidaire, en permettant à chacun de s'émanciper et de trouver sa place de citoyen, là où il vit, travaille ou étudie.

Le siège départemental coordonne les actions des 19 permanences réparties sur toute la Seine-Maritime. L'association compte 800 bénévoles et vient en aide à près de 19 000 personnes chaque année. Sa directrice, Emilie Lebigre nous explique : *"A la fin de l'opération de sensibilisation menée avec le Smédar, si nous récupérons 5 000 €, c'est l'équivalent de 10 colonies de vacances que nous pourrions offrir à des enfants."*

Cette aide serait donc la bienvenue pour cette association qui œuvre pour une économie circulaire en distribuant à ceux qui en ont besoin des articles de seconde main en bon état (vêtements, jouets, vaisselle, articles de puériculture...).

"Avec la crise sanitaire, nous avons aidé de nouvelles personnes : des étudiants, des auto-entrepreneurs, des intermittents du spectacle... autant de profils variés qui avaient du mal à se nourrir" conclut-elle. L'élan solidaire doit se poursuivre...



© Jean-Marie FAVIEN

Les Restos du Cœur de la région rouennaise

En 1985 était lancée la première campagne des Restos du Cœur et 8,5 millions de repas avaient été distribués. Trente cinq ans plus tard, la section départementale de la région rouennaise distribue chaque année 1 800 000 repas dans ses 20 centres d'activités ou ses camions de distribution.

Grâce à 950 bénévoles répartis sur la moitié du département, 17 603 personnes ont été accompagnées. *"La distribution alimentaire, c'est la porte d'entrée"* nous confie François Quevillard, en charge des dons et partenariats. *"L'association met en place également des aides au logement, des cours de français et favorise l'accès aux loisirs des plus démunis"*.

L'association connue pour ses campagnes nationales et le concert annuel des Enfoirés, agit localement pour aider et accompagner les personnes en situation précaire. *"Parfois, c'est juste temporaire. Certaines familles sont en difficulté financière suite à une période de chômage partiel par exemple"* déclare ce bénévole qui a choisi de donner de son temps pour une bonne cause.



LA COLLECTE SÉLECTIVE ET VOUS... HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTER-CAUX-VEXIN




Votre sac noir mis dans votre bac de recyclables entraîne le REFUS de TOUT le contenu du bac !



L'heure de la RÉCRÉ a sonné !

Depuis le début de l'année scolaire, les élèves des écoles de Montigny et de La Vaupalière participent au projet RÉCRÉ (RÉduction, Compostage et Recyclage à l'École).

Ce programme, composé d'animations pédagogiques en classe et de sorties scolaires, vise à développer une démarche de sensibilisation et de gestion durable des déchets au sein des écoles.

Les élèves deviennent ainsi de véritables écocitoyens !



NE SONT PAS ADMIS dans les bacs de tri



Les caquettes en bois



Le verre



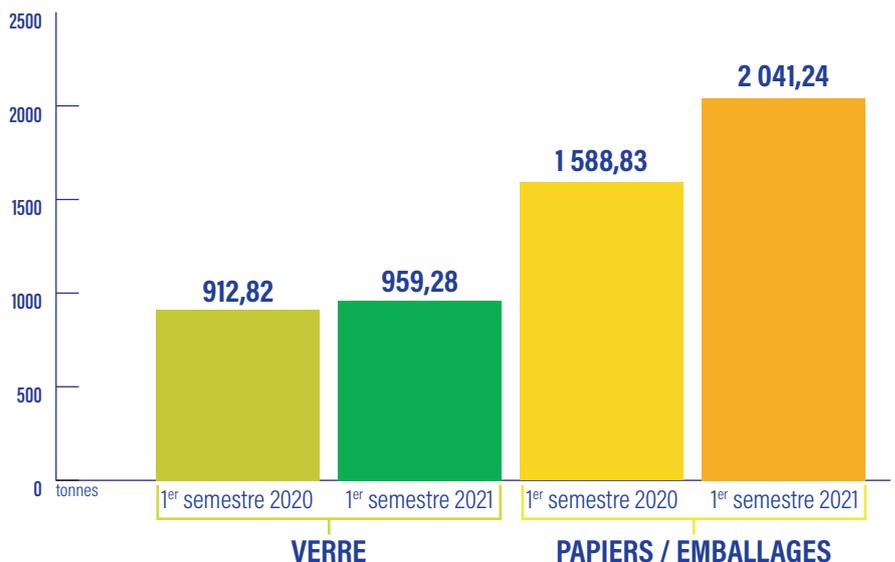
Le tissu



Le polystyrène

Le tri progresse toujours

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du tri des déchets, sur votre communauté de communes, entre le premier semestre de 2020 et celui de 2021 (en tonnes collectées). Grâce à vous, le verre a augmenté de 5,09 % et les emballages recyclables de 28,47 %. C'est très encourageant mais ensemble, nous pouvons encore trier davantage.



PENDANT la collecte



Les rippeurs ne PEUVENT PAS EXTRAIRE les déchets NON RECYCLABLES !



Visitez le site internet du smédar !



Détri'Astuces N° 51 : Décembre 2021
 Directeur de la Publication : Stéphane BARRÉ
 Conception/Réalisation : SMÉDAR - Communication



Crédits Photos et illustrations :
 Actua 2.0 - J. LALLIER
Impression :
 Imprimerie IROPA
Tirage : 270 000 exemplaires
 Imprimé sur papier certifié PEFC

N° ISSN : 2556 - 9309
 Distribution : Mediapost-La Poste